

**59 SUSHI**  
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
146 Avenue Victor Hugo  
13600 La Ciotat  
932 446 560 RCS Marseille

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 19 NOVEMBRE 2024**

L'an Deux mille vingt-quatre,

Et le Dix-neuf novembre,

A Huit heures,

Monsieur Van, Alain TRAN,

Demeurant 8 Rue Conio 13014 Marseille,

Associé Unique de la société 59 SUSHI,

A pris la décision suivante relative à l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Directeur Général.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'Associé Unique nomme en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

**Madame Thi Ngoc Diep DINH**

Née à Ho Chi Minh (Vietnam) le 6 juin 1976

De nationalité vietnamienne

Demeurant Chez Le Bloom 756 Avenue Emile Bodin Appartement 506 13600 La Ciotat

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Thi Ngoc Diep DINH disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Elle aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Thi Ngoc Diep DINH ainsi nommée accepte les fonctions de Directeur Général et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TVA

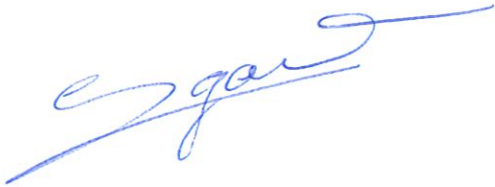
DINH

## DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Van, Alain TRAN



Madame Thi Ngoc Diep DINH

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général »

Bon pour acceptation des fonctions de  
Directeur général  
